

Déprécarisation : formation pour l'accès au corps des IAE

La note de service [SG/SRH/SDDPRS/2017/1027](#), parue ce jeudi 5 janvier, annonce les formations prévues pour la préparation aux épreuves du concours réservé pour l'**accès au corps des IAE**.

Deux sessions de formation à la **préparation des épreuves écrites** sont proposées en janvier et en février :

- 16 et 17 janvier 2017 ;
- 6 et 7 février 2017.

Rappel :

*Le décret n°2007-1942 du 26 décembre 2007 (article 6) relatif à la formation professionnelle des agents non-titulaires de l'État permet, par renvoi à l'article 21 du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007, une **dispense de service de 5 jours par an** pour permettre à un agent de suivre des actions de formation dans le cadre de la préparation des examens et concours.*

Vous pouvez également consulter [notre précédent article ici](#).



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

[2017-1027_final](#)